

Déroulement de la journée

8 H 00 :
Installation des exposants

9 H 00 :
Ouverture du vide-greniers au public

VERS 10 H 00 :
Collation offerte aux exposants

12 H 00 :
Vente de grillades & boissons
(Apéritif offert)

18 H 00 :
Clôture du vide-greniers
(chaque emplacement sera rendu propre et sans encombrants)



VIDE-GRENIERS des Lilas

DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE 2017

TERRAIN DE FOOT - 113 AV PHILIPPON À PAU

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

**ESPACE DE VIE SOCIALE CAP SOLIDAIRE
LÉO LAGRANGE**

2 rue du Général Laperrine 64000 PAU

Tél. : 05 59 40 11 12/Courriel : capsolidaire1@orange.fr

www.leolagrange-pau.fr

www.facebook.com/mptleolagrange

Les partenaires :

la Ville de Pau - Vivre ma ville - le RCIS

RÈGLEMENT POUR LES EXPOSANTS

I

Le vide-greniers est ouvert à tous, de 9 H 00 à 18 H 00.

Les exposants sont autorisés à vendre leurs biens et objets personnels.

Il est rappelé que la loi interdit les actes de commerce, c'est-à-dire la vente de marchandises achetées dans le but de les revendre.

Les prix de tous les articles proposés sur le stand sont tenus à un affichage clair.

II

Chaque objet à la vente doit être répertorié en cas de contrôle des organisateurs et des autorités compétentes (inventaire à garder sur le stand).

III

Le titulaire de chaque stand doit être muni en permanence d'une **pièce d'identité à son nom**, qu'il doit être en mesure de présenter lors de toute réquisition.

Tout enfant mineur doit être accompagné d'un adulte.

IV

Les tables réservées et des chaises seront installées et mises à la disposition des exposants **à partir de 8 H 00**. Les organisateurs se réservent le droit de **limiter le nombre de tables à une par exposant, dans la limite des tables disponibles.**

Le rajout de mètre supplémentaire sera facturé 3 €/m.

Il est interdit de présenter des articles dans les allées de circulation.

V

Toute inscription ne sera validée qu'après le versement de la participation financière et l'acceptation du présent règlement.

Aucun remboursement ne sera fait le jour J et après sauf :

- Pour raison médicale sur justificatif,
- En cas d'annulation de l'évènement par les organisateurs.

VI

Pour chaque exposant, un fond de caisse est demandé.

La buvette ne fournira pas de monnaie durant la journée.

VII

Tout exposant doit laisser son emplacement propre.

La marchandise invendue doit être reprise par son propriétaire.

(ne pas la laisser dans les poubelles, ni sur le terrain).

VIII

Dans le contexte d'état d'urgence, nous demandons à tous les participants d'être vigilants et de **signaler aux organisateurs tout comportement ou objet suspect.**

D'autres mesures de sécurité vous seront aussi communiquées lors de l'inscription.

Bulletin d'inscription

(à retourner avec le règlement et une photocopie de votre pièce d'identité)

Je souhaite réserver :table(s) à 5 € =€
(dans la limite des tables disponibles)

Nom/Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Courriel :

N° de pièce d'identité :

Type de pièce d'identité :

Paiement par chèque libellé à l'ordre de « Maison Pour Tous Léo Lagrange »

N° de chèque :

Banque :

Je soussigné(e),atteste sur l'honneur ne pas participer à deux autres vide-greniers au cours de l'année civile et certifie ne pas être un professionnel de la brocante et agir pour mon compte personnel. Je m'engage aussi à respecter les mesures de sécurité imposées par les organisateurs. Je certifie avoir pris connaissance du règlement ci-contre.

En cas de pluie, le vide-greniers sera reporté au dimanche 8 octobre 2017 :

Désirez-vous maintenir votre inscription en cas de report ? OUI NON

Les organisateurs se réservent le droit de prendre la décision le dimanche matin si le temps est incertain. Merci pour votre compréhension.

Mention « lu et approuvé »

Signature

Inscription à renvoyer avant le mercredi 27 septembre 2017

Espace de Vie Sociale Cap Solidaire - MPT Léo Lagrange

2, rue du général Laperrine - 64000 PAU/Tél : 05.59.40.11.12/Courriel : capsolidaire1@orange.fr